

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

SEANCE DU JEUDI 25 JUILLET 2017

Le jeudi 25 juillet 2017 à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aurore BIBRON, Carine MOREL (arrivé à 20h55) et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Damien COUILLEAUX, Loïc JORRE, Miguel Camus (arrivé à 20h45), René VAUGEOIS (arrivé à 21h10) et Daniel GERAULT.

Absents excusés : Christelle BEAUDOUIN donnant son pouvoir de vote à Aline LEBRETON, Denis MARCHAND donnant son pouvoir de vote à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

I. DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS ELECTIONS

SENATORIALES

II. AVIS RAPPORT CLECT

III. ETUDE MAISON DE SANTE

IV. EXTINCTEURS ET PLAN DE SECURITE

V. TONNE A EAU

VI. DEVIS PORTE D'ENTREE SALLE DES LILAS

VII. PARTICIPATION RACCORDEMENT CU

VIII. PARTICIPATION ENFANTS SCOLARISES A MAYENNE EN CLASSE CLIS

IX. PLAQUE CIMETIERE

X. TERRAIN JOUET

XI. DRONE

XII. QUESTIONS DIVERSES

I. DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS ELECTIONS

SENATORIALES

Suite à une erreur de parité dans l'établissement de la liste des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales lors du dernier conseil (30/06/2017), une nouvelle liste doit être élue.

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2017.

La liste suivante est proposée :

Titulaires	Suppléants
Mickael Delahaye	Sandrine Rambaud
Christelle Beaudouin	Raymond Lelièvre
Miguel Camus	Aurore Bibron

Chaque élu vote pour cette liste ou barre le ou les noms voulus.

Dépouillement : 10 vote pour la liste complète

II. AVIS RAPPORT CLECT

Reporté au prochain conseil.

III. ETUDE MAISON DE SANTE

Reporté au prochain conseil.

IV. EXTINCTEURS ET PLAN DE SECURITE

Miguel Camus a renégocié les devis de la société Eurofeu, vu lors du conseil du 08 mars dernier, les devis sont les suivants :

- 1^{er} devis : 1 574,96€ € HT (plans d'intervention, consignes en cas d'incendie, plans d'évacuation),
- 2nd devis : 1 399,31€ HT (comprend tous les extincteurs pour la mairie, l'école, salles des fêtes, l'église ...).

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les deux devis d'un montant de 1 574,96€ € HT et de 1 399,31€ HT.

V. TONNE A EAU

Raymond Lelièvre informe le conseil que les agents techniques souhaiteraient une tonne à eau équipée d'un tuyau de grande longueur, d'un enrouleur et d'un surpresseur pour réaliser des nettoyages haute pression et effectuer différentes tâches (arrosage de l'ensemble des sites communaux, nettoyage haute pression dans les endroits non équipés...).

Cet équipement vise aussi à réduire la pénibilité du travail des agents qui portent de nombreux bidons et arrosoirs en période estivale.

Raymond Lelièvre présente deux devis pour l'achat d'une tonne à eau équipée comme demandé :

1^{er} devis => Société Lesieur SA : 2 200€ HT,

2nd devis => Société Poirier-Letemplier : 3 075€ HT.

Délibération : Le conseil municipal valide, à la majorité avec 7 voix pour, 1 contre et 7 abstentions le fait d'acquérir une tonne à eau.

Le conseil municipal valide, à la majorité avec 11 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, le devis de la société Lesieur SA pour un montant total de 2 200€ HT.

VI. DEVIS PORTE D'ENTREE SALLE DES LILAS

René Vaugeois présente deux devis de la société pour le changement de la porte d'entrée de la salle des Lilas dans le cadre de la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics.

1^{er} devis Sté Fontaine : 2 988 € TTC.

2nd devis Sté Pellerin : 3 684 € TTC.

René Vaugeois propose au conseil de valider le devis de la société Fontaine d'un montant de 2 988€ TTC

Délibération : Le conseil municipal valide, à la majorité avec 14 voix pour et 1 abstention, le devis de la société Fontaine d'un montant de 2 988€ TTC.

VII. PARTICIPATION RACCORDEMENT CU : LETOURNEUR

L'extension de réseau est de 99 mètres pour un montant global de 4 568€.

Délibération : Le conseil municipal ne valide pas, à l'unanimité, la prise en charge de cette extension de réseau par la commune.

VIII. PARTICIPATION ENFANTS SCOLARISES A MAYENNE EN CLASSE

CLIS

La mairie de Mayenne demande une participation de 436,08 € pour la scolarisation d'un enfant de Commer en classe de CLIS.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la participation de 436,08 € pour la scolarisation d'un enfant en classe de CLIS.

IX. PLAQUE CIMETIERE

Josiane Couilleaux présente le premier devis de la société Atelier Mayennais de Marbrerie pour l'installation d'une plaque sur la croix « remarquable » du cimetière d'un montant de devis : 329.20€ TTC.

Cependant, le prix peut s'avérer beaucoup plus élevé selon la longueur du texte à inscrire. Ce dossier sera revu lors d'un prochain conseil.

X. TERRAIN JOUET

Mickael Delahaye informe le conseil que Mme Jouet souhaite mettre un portail sur le terrain récemment acheté à la commune mais pour disposer d'une entrée de face, il leur est nécessaire d'acquérir une surface nouvelle de terrain communal de 14m².

Mickael Delahaye propose au conseil d'accorder la partie supplémentaire à 5€ m² (prix du terrain payé lors de la précédente vente) frais de notaire et de bornage au frais de l'acquéreur. Il sera vérifié si le recours à un certificat administratif s'avère possible pour cet achat afin de réduire les frais pour les acquéreurs.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, d'accorder la partie supplémentaire à 5€ m² frais de notaire et de bornage au frais de l'acquéreur.

XI. DRONE

A la demande de Mickael DELAHAYE, Mr Thomas Emery, passionné de vidéo et possédant un drone, est venu présenter au conseil les montages vidéo qu'il réalise à l'aide de son appareil.

Suite aux échanges avec Mickael DELAHAYE, Il propose au conseil de réaliser un montage vidéo pour présenter notre commune, et ce, à titre gratuit, si la législation permet de ne pas avoir recours obligatoirement à un professionnel.

En cas de nécessité, un professionnel pourrait intervenir à un tarif très préférentiel de 400 € TTC.

Le Maire a déjà sollicité la Direction Générale de l'Aviation Civile et la Préfecture pour de plus amples renseignements sur les mesures à entreprendre.

Ce film aurait pour objectif de présenter de façon dynamique les richesses patrimoniales de notre commune.

Le conseil a bien pris note de la présentation de ce sujet et tiendra informé Mr Emery de la suite de ce projet.

XII. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Mayenne Habitat**

Mickael Delahaye informe le conseil que Mayenne Habitat étudie la possibilité de réaliser 4 logements (deux T2 et deux T3) sur le terrain de la place Jules Verne (Maisons Guillaume) sur le même principe que le projet Méduane Habitat tout en conservant un espace nécessaire pour un projet de restauration scolaire et des places de parking.

Il est 23h45, la séance est levée.